



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

anesthésistes

Question écrite n° 96159

### Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités au sujet des problèmes de recrutement que traverse actuellement l'activité d'anesthésie-réanimation en France. Les différentes études concernant la démographie des médecins montrent une réelle désaffection pour ce métier dont la noblesse et la place centrale qu'il occupe dans notre système de santé, ne sont plus à démontrer. Ce constat inquiète tant les anesthésistes libéraux que l'ensemble des personnels des hôpitaux dans la mesure où cette situation rend plus difficile la prise en charge des patients et le fonctionnement des établissements hospitaliers. Dans des régions touristiques comme l'Ardèche, l'afflux de population estivale accroît encore l'activité et donc les difficultés constatées. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les dispositions susceptibles d'être prises pour revaloriser l'attractivité du métier d'anesthésiste-réanimateur.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Flory](#)

**Circonscription :** Ardèche (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 96159

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 juin 2006, page 5807